

N° 31/MCF/DFAC/S-DECOB

Abidjan, le 05 JUIN 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ministre de la Culture et de la Francophonie communique,

Il est ouvert au titre de l'année 2025-2026, un (01) Concours d'entrée au Lycée d'Enseignement Artistique (L.E.A) d'Abidjan pour les trois (03) filières suivantes :

H1 (Arts Plastiques), H2 (Musique) et H3 (Art Dramatique).

Le Concours se déroulera du **Mardi 26 au vendredi 29 Août 2025** au sein du LEA (Abidjan-Cocody : Site de l'INSAAC).

Peuvent faire acte de candidature, les élèves des classes de troisième des Lycées et Collèges d'enseignement général, nés à partir du **1^{er} Janvier 2006** et titulaires du BEPC.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- 1 copie de l'extrait d'acte de naissance datant de moins d'un (1) an (établi en 2025) ;
- 1 photocopie du certificat de nationalité ivoirienne au vu de l'original ;
- 1 enveloppe timbrée format A5 portant l'adresse postale ou le contact du candidat ;
- 4 photos d'identité récentes de même tirage ;
- 1 photocopie légalisée du dernier bulletin de la classe de troisième (3^{ème}) au vu de l'original ;
- 1 photocopie légalisée du relevé de note au BEPC au vu de l'original ;
- 1 photocopie de la carte CMU ;
- 1 copie du reçu de l'inscription en ligne sur le site de la (DSPS) du MENA ;
- 1 copie de la fiche de préinscription en ligne sur le site <https://payservice.tresor.ci> ;
- 1 copie de la fiche de paiement de dix mille (10000) Francs CFA pour les droits d'inscription sur le site <https://pay.tresor.gouv.ci> ;
- 1 pochette d'information disponible à la Direction de la Formation Artistique et Culturelle (DFAC) ;
- 1 (une) visite médicale à effectuer à la Direction de la Formation Artistique et Culturelle (DFAC).

Les candidats non ivoiriens doivent avoir la caution de leur représentation diplomatique.

Les candidats en situation de handicap (visuel, auditif ou autre) doivent le signaler.

Le nombre de places disponibles au Concours d'entrée au LEA, session 2025 par filière, est le suivant :

2nde H1 : 60 places

2nde H2 : 60 places

2nde H3 : 40 places

Les dossiers doivent être déposés au Ministère de la Culture et de la Francophonie, à la Direction de la Formation Artistique et Culturelle, Sous-Direction des Examens et Concours, de l'Orientation et des Bourses, sise à **Abidjan-Riviera Boulevard Germain KOFFI GADEAU (après carrefour palmeraie), bâtiment TECHNIBAT Bernabé, 1^{er} étage, à partir du Lundi 09 Juin 2025.**

La date limite du dépôt des dossiers de candidature est fixée au **Mercredi 20 Août 2025 à 12h00.**

Pour le Ministre et par Délégation
Le Directeur de Cabinet

Prof. THIAM Assane

Ministère de la culture et de Francophonie/ Direction de la Formation Artistique et Culturelle Abidjan,
Boulevard Germain KOFFI GADEAU (après carrefour palmeraie), bâtiment TECHNIBAT Bernabé, 1^{er} et 3^{ème} étage
BP v 39 Abidjan, tel : 07 59 60 63 92/ 05 06 13 54 26/ 01 01 12 70 72/ 05 56 44 69 42